

quartier "LE CŒUR DE SAINT CHEF"

compte rendu réunion du mardi 28 juin 2022

Le quartier part des numéros 1 175 & 1 193 de la "RD 19" (juste avant les virages de "La Collinière") en direction des Mômes en prenant la route de Chamont jusqu'à l'entreprise "VAL" puis Des Mômes en remontant au Bourg en intégrant le chemin du Fayet ensuite Champ Bénard, Le Marchil, La Chapelle, Le Château, Bonne Gagne, le Rivier de Saint Chef, Laval jusqu'au no 108 et autres, impasse du Moulin Vieux

début de séance 18h45 fin 20h fin pot de l'amitié 21h30

38 présents représentant 27 foyers

Jean Guy Vitupier élu Président du quartier lors de la réunion constitutive du 26 mars 2022 accueille les participants en les remerciant de leur présence.

Il rappelle que ces réunions initiées par la Mairie ont pour but de les informer des travaux bâtiments, des aménagements routiers, toutes les modifications qui vont se faire sur le quartier et la commune.

Les habitants pourront également (c'est dans les deux sens) proposer des aménagements.

Tout en sachant que c'est le conseil municipal qui en dernier ressort décidera de les retenir ou pas.

Pour terminer son propos, Jean Guy lit et commente la charte des conseils de quartiers de la commune

Périmètre du conseil de quartier.

Le hameau des Mômes ne demande plus à être un quartier à part entière. Il restera placé comme prévu au départ. Voir ci-dessus le pourtour définitif.

la gouvernance du quartier.

Il est proposé un co-président pour les hauts de Saint Chef et un autre pour la partie basse (Les Mômes)

Jean Claude Baillaud est candidat pour la partie haute. Il est élu à l'unanimité.

Aucun candidat pour la partie basse. Il est convenu que lors de la prochaine réunion, une personne se présentera ?

Le président, le ou les co-présidents seront épaulés par un élu, en l'occurrence Patrick Guyon élu le 26 mars.

nom du quartier.

Il est proposé "LE CŒUR DE SAINT CHEF" qui est retenu à l'unanimité

travaux voiries

P. Jugnet conseiller délégué à la voirie et à la sécurisation des déplacements explique les différents travaux à venir :
=> des Mômes vers place F. Dard : pose tout le long de trottoirs en 90 ou 140 cm. Éffectués depuis

il y aura également séparation des eaux de pluie et des eaux usées.

il n'y aura pas plus de places de stationnement que celles existantes actuellement.

proposition de zone "30" à voir après les travaux. Si retenu sera sans doute indiqué sur la route

=> ré aménagement carrefour rue de la Chapelle et chemin du Rivier vers l'ex. maison du directeur de l'IME

pose d'une écluse vers la maison pour améliorer la priorité à droite en direction de Bonne Gagne.

déplacement de l'abri bus route du Rivier de St Chef.

rajout de places de parking.

=> pose de feux tricolores carrefour d'Arcisse seront opérationnels courant septembre.

Ils seront rouge tout le temps. Le véhicule qui arrivera à la bonne vitesse passera au vert.

on nous demande de réduire la pente route de Choulin à proximité du carrefour qui est dangereuse vis-à-vis de la priorité à droite. Avec les feux tricolores, ce ne sera plus nécessaire.

=> aménagement de la place Charvet à Arcisse

cette année, dans un premier temps sera réalisé l'enfouissement des réseaux.

travaux bâtiments

=> ex café de la Mairie

Le permis de construire a été accepté. Les deux verrues ont été supprimées.

La terrasse sera ramenée au niveau du bâtiment, comme dans les années 1990.

La réfection de la façade va être lancée.

En discussion, l'aménagement intérieur dont des cellules commerciales et potentiellement deux appartements.

- => école du primaire du Bourg travaux effectués depuis
Réfection de la toiture.
Renouvellement des menuiseries (fenêtres, portes etc.) du bâtiment y compris le préau
changement de la VMC avec double flux.
- => pôle médical
Création d'une maison de chaleur cofinancée avec la Croisée des chemins
l'utilisation par la croisée des chemins de la serre de l'ex IME pour la fabrication d'huiles essentielles
naturellement existantes sur le site ou introduites.
Création de trois cabinets médicaux et de quatre paramédicaux dont celui des infirmières
La mise en place courant septembre/octobre d'une pièce de téléconsultation.
les patients seront guidés par une professionnelle.
- => Vidéo protection.
Fin d'année 2022, début 2023 renouvellement et extension du réseau des caméras sur la commune.
mise en place d'une douzaine pour 7 actuellement.
- => Les HLM aux Mômes
Ils seront par Alpes Isère Habitat déconstruits (effectués depuis) puis reconstruits en 2023/2024 comme
anciennement en rez de chaussée plus un étage.
La commune va acheter 1 105 M2 pour créer une place.
deux espaces commerciaux sont prévus.
- => maison des associations à Arcisse
mise en place d'une rampe d'accès normes PMR (personnes à mobilité réduite) aux deux salles de réunions.
travaux effectués.

le temps des échanges

- => pôle médical, installer un banc extérieur vers les infirmières.
réponse la proposition sera étudiée.
- => aménagement carrefour du Marchil, rue de l'Abbatiale et chemin de La Michallière
- => aménagement carrefour chemin de La Michallière et rue de la paroisse
réponse le carrefour du Marchil est à l'étude, celui de La Michallière le sera également.
- => rejoindre Le Bourg depuis Versin à pied ou en vélo.
réponse : sera étudiée. Difficile, pas d'accotement. Route départementale, compétence départementale
- => les pigeons au Bourg
les réponses : Ce n'est pas une espèce nuisible.
des opérations d'effraiments ont lieu régulièrement. Une sera initiée d'ici la fin de l'année.
Afin de limiter leur habitat, informer les propriétaires de boucher les accès aux greniers.
possibilité de construire un pigeonnier. Encore faut-il que les propriétaires bouchent les accès à leur grenier.
- => rue de l'Abbatiale, trafic bruyant, pollution sonore très difficile d'apporter une solution à ce problème.
- => les bouches d'égout rue de l'Abbatiale, devant l'école maternelle, rue de La Michallière, Champ Bénard
compétence du syndicat des eaux "SEPEC" Cela leur sera signalé. Rue de l'Abbatiale travaux effectués.
- => nettoyage des murs de soutènement de la route de l'Abbatiale au Bourg ainsi que la fontaine
Brigitte P. remercie la municipalité d'avoir initié ce nettoyage qui apporte une grosse plus value visuelle.

Compte rendu de la réunion du mardi 28 juin dernier.

IL est consultable sur le site Internet de la commune. Vous recevrez une convocation pour la prochaine réunion.